

Initiatives parlementaires

C'est ce qu'il faut garder présent à l'esprit lorsque nous prenons de telles mesures. Il y a un troisième point, qui a été abordé par le député. Il s'agit du cas de ceux qui touchent double, triple, voire quadruple traitement dans le cas d'un certain député. Il y a une personne, et vous savez tous de qui il s'agit, qui touche un revenu de quatre sources différentes. Il ne s'agit ni d'un ancien libéral, ni d'un ancien conservateur. Je vous laisse le soin de deviner de quel parti cette personne était membre, maintenant que j'en ai éliminé deux sur trois.

Je ne dis pas cela pour dénigrer cette personne. En fait, ce n'est pas moi qui ai abordé cette question aujourd'hui. Nous devons tous nous rappeler ce que nous faisons. Supposons que l'on décide qu'une personne ne peut toucher une pension et un salaire du gouvernement en même temps. . .

• (1800)

Une voix: Erik Nielsen.

M. Skelly (North Island—Powell River): Laissez-moi essayer de deviner de qui il s'agit. . .

M. Boudria: Monsieur le Président, je peux vous donner la réponse. Erik Nielsen n'est certainement pas un néo-démocrate.

Je termine en disant que je ne m'oppose pas à la motion; cependant, les platitudes moralisatrices que nous avons entendues au début du débat n'aident guère celui-ci.

Soyons fiers de notre occupation. Je suis personnellement très fier d'être député. Comme vous le savez, je viens d'un milieu très humble. Lorsque je suis arrivé sur la colline du Parlement, il y a 26 ans, je débarrassais les tables. Je suis très fier de ce que j'ai accompli, évidemment avec l'approbation de mes électeurs de Glengarry—Prescott—Russell, que je veux continuer à représenter.

Plus important toutefois est le fait que je tiens à ce que d'autres Canadiens puissent faire leur chemin et travailler ici dans l'avenir. Comme je l'ai dit, je suis déjà au Parlement, mais ce n'est pas le cas d'un grand nombre d'autres. Ceux-ci devraient aussi pouvoir aspirer à travailler dans ce que M. Diefenbaker appelait la plus haute instance au pays, c'est-à-dire le Parlement du Canada. Celui-ci a aussi dit, et je termine là-dessus, qu'il n'existait pas de plus grand honneur pour un Canadien que de représenter ses concitoyens dans cette Chambre.

Je le pense aussi. Ne l'oublions pas lorsque nous discutons d'une question semblable.

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, c'est un plaisir, voire un honneur pour moi que de participer au débat de ce soir et d'appuyer la motion de mon collègue, le député de Burnaby—Kingsway.

Je crois aussi que la question du régime de retraite des députés est un sujet explosif. Le téléphone n'arrête pas de sonner dans les bureaux de circonscription toutes les fois qu'un article ou une annonce paraît dans les journaux à ce sujet.

J'estime qu'il importe de souligner qu'il est vraiment urgent qu'on en parle. Nous avons tellement entendu parler du cynisme dont toute la classe politique est la cible. Croyez-moi, cette question ne fait que nourrir davantage ce cynisme.

Quand j'étais candidate et que j'aspirais à la fonction de député, je ne connaissais pas les dispositions du régime de retraite des députés. Je ne savais pas qu'il était aussi généreux. Je ne suis pas contre l'idée que les députés puissent jouir d'un généreux régime de retraite. Je pense qu'en appuyant cette motion proposée par mon collègue, le député de Burnaby—Kingsway, et en prenant la parole à la Chambre à ce sujet le 24 février dernier, le chef de mon parti a amorcé le débat sur cette question.

En rompant le silence sur cette question le 24 février, le chef de mon parti a vraiment amorcé le débat. Elle a montré du même coup que les choses changeraient sous sa gouverne. Nous voulons faire les choses différemment. Nous sommes une solution de rechange.

Ce n'est pas que nous soyons plus royalistes que le roi, comme d'aucuns le prétendent. Nous pensons que si les électeurs sont cyniques, ce n'est pas sans raison. Nous pensons que nous sommes en partie responsables de ce cynisme.

C'est pourquoi aucun député ne devrait s'opposer à la formation d'une commission non partisane et indépendante pour étudier la question des salaires et du régime de retraite des députés. Pourquoi ne pas former une telle commission? Ce serait, il me semble, la chose à faire. On mettrait ainsi fin à l'impression que des députés réunis à huis clos se figent de beaux petits textes pour s'assurer un confortable avenir pour eux-mêmes et pour leurs familles.

Je sais les sacrifices que nous devons faire lorsque nous sommes députés. Nous les connaissons tous, mais nous devons reconnaître que nous nous sommes portés volontaires. Personne ne nous a tordu un bras. Si vous n'aimez pas les fonctions, retirez-vous et laissez la place à ces femmes de 32 ans dont il était question tout à l'heure et, peut-être alors, les choses changeront-elles pour vrai.